

2008 : année de la "sociale casse" ?

L'actualité concernant les activités sociales est dense : disparition à court terme d'associations du secteur Loisir (et mise en place d'un guichet unique), refonte territoriale de la Direction Nationale des Activités Sociales (D.N.A.S.) et son cortège de suppression de personnel en charge du social, abandon de symboles sociaux forts comme le foyer de Cachan, nouvelle réforme des chèques vacances... Tout cela présageait des discussions ardues lors du COGAS du 10 juillet, mais son président a préféré l'annuler... pour le reporter à septembre.

Pilotage partagé... mais pas avec tout le monde !

Après trois années consécutives de non-réalisation budgétaire et plus de 50 millions d'euros perdus pour le social sans aucune redistribution aux postiers et postières, le budget 2008 prend le même chemin. Les dépenses constatées au 31 mars ne correspondent même pas au quart du budget global ! On se dirige encore vers 15 millions d'euros non utilisés en fin d'année si rien n'est fait. La seule instance qui aurait pu permettre de porter les revendications du personnel en la matière est reportée du 10 juillet au 25 septembre... Et entre temps, ce sont les organisations minoritaires, CFDT et FO qui prendront les décisions de redéploiement au travers du CEAS (comité exécutif des affaires sociales). Bel exemple de démocratie et de refus d'entendre les demandes du personnel !

Gasse des associations...

Le report du COGAS du 10 juillet s'explique aussi par le report de la mise en place du guichet loisirs. Ce projet vise à mettre à la disposition du personnel un guichet national et 27 guichets locaux (pour janvier 2009) afin de satisfaire les besoins de réservation en matière de loisirs. Si l'idée peut paraître intéressante en matière d'équité et de lisibilité de l'offre, elle va laisser sur le carreau bon nombre d'associations loca-

les (tourisme et culture, les COS, comité des loisirs) qui perdant leur activité, vont devoir se séparer d'une grande partie de leur personnel. Comme dans tous les services c'est de fusion et de mutualisation dont il est question. Porté par La Poste avec le soutien des vices présidents CFDT et FO du COGAS, sans tenir compte des dégâts pour les associations, il est urgent d'arrêter ce processus qui réduit à 27 points, les loisirs de 100 départements. Il faut plutôt mettre en commun la richesse des "savoirs faire" locaux pour améliorer qualitativement et quantitativement les prestations aux postiers et postières.

SUD ne veut pas de réorganisation par le bas et propose pour la proximité un guichet dans chaque département. En cas de fermeture autoritaire, SUD demande que les personnels des associations impactées soient tous reclassés le cas échéant à La Poste.

Casse de la solidarité...

Voilà maintenant plusieurs mois que La Poste s'est attaquée au foyer de Cachan, association historique de la solidarité entre postiers et reconnue comme telle par ces derniers. La D.N.A.S. n'a de cesse de clamer qu'elle n'accueille plus les orphelins d'autrefois, et qu'il y a moins d'enfants de postier-e-s sur le site. Pourtant, de plus en plus de difficultés, financières ou humaines, expliquent que Cachan reste une solution nécessaire pour nombre de postières et de postiers.

.../...

Ce que ne dit pas La Poste, c'est que l'association vivait surtout de la solidarité liée aux ventes de cartes de voeux et d'appels aux dons auprès des postier-e-s, solidarité qui baisse (- 500 K euros entre 2006 et 2007). Désormais, l'association paye l'affranchissement de ses mailings, et se voit concurrencée par l'épicerie qui se développe dans les bureaux de poste avec des produits à valeur ajoutée... Il arrive même qu'on lui refuse la vente de ses cartes !

Le collectif de défense (enseignants, parents, comité d'entreprise) que nous soutenons se bat notamment devant la justice pour que le collège (de la 6^e à la 3^e) fonctionne à la rentrée 2009 et ne laisse pas sur le bord du chemin plus d'une centaine d'enfants en difficulté scolaire.

Nous avons donc demandé à La Poste un abondement financier pour remettre à flot l'association comme elle a su le faire pour d'autres. Nous ne pouvons nous satisfaire de la phrase : "*le conseil d'administration est souverain et indépendant de La Poste*", lorsque la présidente du conseil d'administration qui casse la solidarité est une cadre supérieure de l'entreprise !

Gasse de l'équité du Chèque Vacances

La nouvelle réforme, décidée unilatéralement par l'entreprise, qui s'applique au 1^{er} juillet, vise à plafonner la prestation pour les retraité-e-s et à favoriser les familles en réintroduisant la notion de quotient familial. Et les effets sont pervers ! Les premiers retours font clairement apparaître que nombre de jeunes célibataires se trouvent exclus de la prestation soit par le système d'abondement favorisant les familles, soit parce que leurs revenus ne leur permettent pas d'épargner, soit les deux...

SUD revendique :

■ **Un véritable réseau social proche du personnel, équitablement répartis et accessible à l'ensemble des personnels (actifs, retraités)**

■ **Une vraie prise en compte des difficultés financières des personnels en situation de précarité**

■ **Une redistribution immédiate des budgets non utilisés**

■ **Une information précise et diffusée largement auprès des agents sur l'intégralité de leurs droits en matière de prestations sociales**

En clair, c'est bien ceux et celles qui ont les bas revenus qui sont touchés ! SUD a demandé un bilan de l'incidence de cette réforme dès que possible pour une analyse des conséquences et une revalorisation du QF pivot (15700 euros) qui pénalise les célibataires sans enfant.

Gasse de la proximité

Dans le cadre des restructurations, la D.N.A.S. n'est pas en reste puisqu'une CDSP est prévue le 10 juillet prochain. Suppression de 5 agences locales (ATAS d'Amiens, Caen, Dijon, Nantes et Poitiers et transformation de Montpellier en établissement CV), de 2 centres de traitement "chèques vacances" (Paris et Amiens) et réorganisation du réseau avec 27 emplois en moins sur 129 ! Cela touchera en particulier les services qui intéressent le personnel au premier chef : les correspondants sociaux (COSOS) en charge de l'information sociale et du développement du logement social, mais aussi les agents chargés des points offre de services (POS) qui aident les parents dans la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants.

L'indécence de cette politique de rentabilité dans le domaine social se rajoute aux orientations contradictoires de La Poste. Alors qu'elle ne cesse de faire de l'affichage sur une politique responsable dans les domaines cadres que sont la communication, le développement durable et l'égalité professionnelle, elle met en place une politique sociale qui va éloigner la proximité, multiplier les déplacements en véhicule des COSOS (jusqu'à 4h/jour) et rendre plus difficile la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle par un manque de réponses adaptées à la garde des enfants.

Ne laissons pas détruire notre "social"